



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Sarkozy-parle-a-la-France-qui-se>

Témoignage

Sarkozy parle à la France qui se lève tôt

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2007 - N° 1074 - mars 2007 -

Date de mise en ligne : vendredi 9 mars 2007

Description :

Gérard Filoche, inspecteur du travail, est bien placé pour montrer que la politique de Sarkozy, c'est, contrairement à ses belles formules, l'obligation de travailler plus pour gagner moins.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Pour mieux comprendre les propositions sur le travail du candidat UMP, voici l'analyse qu'en fait sur internet (adresse www.democratie-socialisme.org) un spécialiste, puisqu'il est inspecteur du travail :

Quand Sarkozy se lève tôt, c'est pour proposer aux salariés de travailler plus en gagnant moins ! Il a en effet déclaré : « Quel est le problème avec les 35 heures ? C'est que ça doit être un minimum, pas un maximum ! » Et il lui a fallu pour cela faire mine d'être filmé à Rungis dès 5 h du matin devant toutes les télévisions... C'est vrai qu'il n'y a presque jamais de reportages à l'heure où les premiers travailleurs postés, immigrés du bâtiment gris de fatigue, de femmes de ménage ou soignantes... attendent aux portes du métro de Paris que s'ouvrent les grilles. À cette heure-là, les femmes se tiennent mieux que les hommes, dont la tête tombe vite de sommeil contre les vitres. Ils partent à l'aube pour des journées de 10 ou 12 parfois 14 heures de travail.

Il faut savoir qu'en France, il y a des centaines de millions d'heures de travail impayées, non comptabilisées, non majorées, que ces salariés ne peuvent refuser sous peine de perdre leur fragile emploi. Il y a même des cadres qui ont des forfaits jour et dont on ne décompte plus les temps de trajets professionnels depuis la loi Borloo de janvier 2005. Et il y a ceux qui font 45 heures, parfois au-delà, dans la restauration, le transport, le bâtiment, le nettoyage, la vente, des services de toutes sortes. Ils travaillent déjà beaucoup et gagnent peu.

Et ils souffrent : les journaux ont fait état, le 2 février, de trois suicides de salariés et une tentative sur le site de Renault à Guyancourt. Trop de pression au travail ! « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés... », selon les termes de Christophe Desjours. La souffrance au travail s'accroît chaque jour.

Souffrance que le candidat Sarkozy, avec de faux sourires, veut accroître si par malheur, il gagne. Il propose aux salariés, c'est le centre de son programme : « la liberté de travailler plus pour gagner plus ». Alors qu'il sait bien qu'aucun salarié de ce pays, Sarkozy n'a la "liberté" de travailler plus. C'est l'employeur, seul, unilatéralement qui fixe la durée du travail à l'embauche, dans le contrat. Tout salarié est "subordonné", juridiquement et économiquement. Ce n'est pas lui qui décide. C'est l'employeur seul qui fait faire ou non des heures supplémentaires... ou qui impose un temps partiel.

Ainsi 60 % des 3,7 millions de salariés (85 % de femmes, 80 % de non qualifiés) subissent le temps partiel et sont des travailleurs pauvres. Les employeurs encouragés, stimulés, aidés par les exonérations de cotisations sociales que l'État leur a données ont organisé et systématisé le temps partiel.

La loi impose "une mensualisation à 151,66 heures pour les temps pleins" sur la base de 35 h hebdomadaires, durée légale depuis le 1er janvier 2002. La durée maximale du travail étant de 48 h hebdomadaires, il y a place pour 13 heures supplémentaires par semaine. Mais les employeurs, sans être suffisamment sanctionnés, ont contourné cette durée légale pour imposer des heures supplémentaires par centaines de millions, souvent sans les faire figurer au bulletin de paie, sans les majorer au taux légal, et sans les cotiser aux caisses de Sécurité sociale.

Ce que Sarkozy propose sans pudeur c'est d'augmenter ce travail massif, déjà existant, souvent illégal, (neuf plaintes sur 10 à l'inspection du travail) en imposant que ces heures supplémentaires ne soient plus majorées, plus

cotisées, plus imposées... C'est donc bien « l'obligation de travailler plus pour gagner moins ». Et c'est d'ailleurs ce qu'il a fait depuis 5 ans qu'il est au pouvoir : il a repoussé de trois ans la date à laquelle les heures supplémentaires (qui n'étaient majorées que de 10 % entre 35 et 39 h dans les entreprises de moins de 20 salariés) allaient, comme prévu par la loi Aubry, être majorées de 25 %. Les 4,8 millions de salariés qui n'ont pas bénéficié de cette (petite) augmentation de leurs heures supplémentaires le doivent à Sarkozy et Fillon. Quand ils ont allongé de 130 à 220 heures le contingent annuel autorisé d'heures supplémentaires ils ont fait perdre des dizaines d'heures supplémentaires majorées de 100 % à des centaines de milliers de salariés.

Sarkozy, c'est le CPE 2, un CNE puissance toute la vie, c'est la fin du Code du travail.

Avec le rachat des compte épargne temps (congrés payés contre argent), avec les forfaits jour, avec les heures supplémentaires non cotisées, non majorées, avec des contingents annuels allongés, avec des contrôles rendus impossibles (décret du 4 janvier 2007 !), avec le CNE sur toute la vie, avec le licenciement sans motif, avec le droit de grève limité, avec le droit syndical diminué, Sarkozy, c'est le vampire qui sourit aux ouvriers et les regarde dans les yeux pour mieux les tromper.

Mais ça ne va pas se passer comme cela : comme au printemps 2006 face au CPE, salariés et jeunes sauront lui faire barrage.

... Dans les urnes cette fois.